



**ASSOCIATION DE RANDONNEE PEDESTRE
«LES QFICELES CUFFYSOIS»**

N° d'enregistrement au répertoire national des associations (RNA) : W182000413

N° SIREN : 922824883

Siège social : mairie de CUFFY

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

VENDREDI 15 MARS 2024 - 14H

Membres présents :

Bureau : Gilles ROUX, Président,
Daniel LOISEAU, Vice président,
François ZAJEWSKA Vice président adjoint,
Maryse NICOLLE trésorière,
Marie-Laure LONGEAT trésorière adjointe.

Autres membres élus : Marie-France LOISEAU, Laurence et Claude MASSE, Jean-Luc VIENNOIS,
Monique et Stéphane VOELKEL et Annick GENTY

Membre en cours d'intégration : Philippe LEMAITRE

Excusé(s) : Gérard DELOMIER, Solange DUPLESSIS et Lucette ROUX, secrétaire,

Le quorum étant atteint la séance est ouverte à 14h comme prévu. Gilles commence par remercier Laurence et Claude MASSE pour l'accueil du Conseil d'Administration à leur domicile. Il remercie également les membres du CA pour leur présence.

1) Finances du Club

L'état des finances du club au 14 mars 2024 est présenté par Maryse.

Les moyens financiers actuellement disponibles pour le club restent, comme la dernière fois, suffisants pour assurer toutes les activités projetées sur l'année 2024.

Le déficit de l'après-midi dansant s'élève au final à 167 € ; malgré le « ratage » de cette manifestation organisée par le club tous les participants s'accordent à dire qu'ils ont passé un très agréable après-midi très convivial dans une ambiance festive très chaleureuse.

2) Adhésions

Un point est fait sur les adhésions ; à la date de la réunion 84 licences fédérales sont enregistrées auxquelles s'ajoutent 8 membres associés et 3 adhérents en double appartenance ; ce qui porte le nombre total d'adhérents aux QFICELES à 95 ; soit pratiquement le même nombre que la saison précédente.

3) **Séjour de randonnées 2024**

48 personnes sont actuellement inscrites pour ce séjour prévu à Chemillé sur Indrois (37460) du 6 au 9 avril prochains.

Une réunion pour présenter aux futurs participants le détail des modalités de cette sortie annuelle du club a été assurée à la salle des Fourmis de CUFFY le 14 mars.

34 personnes étaient présentes ; la réunion s'est terminée par un pot de l'amitié (le premier d'une longue série qui se dessine pour le séjour).

4) **Repas annuel du Club**

L'invitation pour cette sortie programmée pour le dimanche 14 avril prochain à partir de 12h au centre socioculturel Roland Tiroille de CUFFY a été adressée à tous les adhérents par mail du 25 février.

Une soixantaine de participants sont d'ores et déjà inscrits.

Le repas et le service seront assurés par un traiteur local ; celui-ci fournira les verres et couverts.

Annie se chargera de la récupération des clefs à la Mairie le samedi matin.

L'installation de la salle (tables, chaises et décorations) sera effectuée le dimanche matin à partir de 8h30.

Participeront à cette installation : Gilles et Lucette ROUX, Marie-France et Daniel LOISEAU, Maryse et Didier NICOLLE, Jean-Luc VIENNOIS, Monique VOELKEL et Philippe LEMAÎTRE.

Lucette, Maryse, Marie-Laure LONGEAT et Laurence MASSE se chargent du choix et de l'achat des décorations qui seront installées sur les tables.

5) **Préparation de la manifestation de randonnée La Grande Vadrouille**

L'organisation préparée par le Conseil d'Administration est présentée en annexe I au présent compte-rendu.

6) **Préparation du barbecue 2024**

L'organisation préparée par le Conseil d'Administration est présentée en annexe II au présent compte-rendu.

7) **Réunion des accompagnateurs de randonnées**

La prochaine réunion est programmée pour le mardi 9 juillet à partir de 10 heures à la salle de réunion des associations de la Mairie de CUFFY.

8) **Questions diverses**

- Une formation pour l'obtention du certificat d'animateur de proximité (CAP) va être proposée par la Fédération en 2024 ; les dates des sessions ne sont pas encore connues ; plusieurs membres du CA font part de leur intérêt pour participer à cette formation.
- Une formation de correspondant tourisme au sein des clubs affiliés est proposée par la Fédération le lundi 15 avril prochain ; François y assistera pour le club des QFICELES.

9) Prochaine réunion du conseil d'administration

Celle-ci se tiendra chez Maryse et Didier NICOLLE le mardi 13 août prochain à partir de 17h30. Elle sera principalement consacrée à l'organisation des rifles programmées le dernier week-end d'août et à la rentrée de septembre.

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, Gilles clôture la réunion en remerciant tous les membres présents pour leur participation active.

ANNEXE 1**PRÉPARATION DE LA GRANDE VADROUILLE DU DIMANCHE 21 AVRIL 2024****☑ DIFFUSION DE L'INFORMATION**

Un mail sera adressé à la journaliste Chantal GONZALES, une dizaine de jours avant, pour la parution de l'annonce de la manifestation dans les journaux locaux.

Des affiches en petit, moyen et grand formats vont être adressées une quinzaine de jours avant par messagerie à tous les adhérents en leur demandant de les déposer chez les commerçants et supermarchés qu'ils fréquentent, de les afficher sur leurs véhicules et d'en distribuer lors de manifestations auxquelles ils auront l'occasion de participer (thés dansants, randonnées pédestres organisées par d'autres clubs que les QFICELES, etc.).

Une affiche va également être adressée par messagerie à tous les clubs qui nous sollicitent régulièrement pour la publicité des manifestations de randonnée qu'ils organisent chez eux.

Enfin, l'affiche va être mise en ligne par Jean-Luc sur les sites Internet suivants : Infoptimum de Bourges, Le dénicheur.com, application Ma Rando de la FFR, site Internet de la FFR, site Koikisspass de Nevers, etc.

Pour terminer, des banderoles seront installées sur les ronds-points définis en séance.

Par courrier du 19 février la Mairie de Marzy nous a donné son accord pour l'installation d'une banderole sur le rond-point de Carrefour du 9 avril au 16 avril.

Une demande a été également faite auprès de la Mairie de Coulanges Les NEVERS pour le rond-point de l'église.

Un devis de 480,00 € a été établi par Nevers Enseigne pour la réalisation de 2 banderoles supplémentaires ; le comité départemental du Cher prendra en charge 50% du montant de la facture ; une demande de subvention pour une participation au financement de ces banderoles a également été adressée à l'agence du Crédit Agricole de LA GUERCHE par mail du 5 mars ; nous sommes dans l'attente de leur réponse.

☑ DEMANDES D'AUTORISATION ET DÉCLARATIONS

Les démarches suivantes ont été effectuées :

- Demande d'autorisation d'organiser une manifestation sur la voie publique comprenant plus de 100 personnes, déposée sur le site Internet de la préfecture du CHER fin janvier ; son instruction est en cours,
- demande d'autorisation de traverser le domaine du Veullin (avis favorable par SMS du 28 février),
- demande d'autorisation pour installer un stand de ravitaillement à Presles (avis favorable par téléphone du 7 février),
- déclaration de la manifestation au comité de site du Bec d'Allier. (avis favorable du comité du Bec d'Allier par message Internet du 1er mars et avis favorable de la DDT par message également du 1er mars)

☑ ÉDITION DE DOCUMENTS

Les copies des bulletins d'inscription et des fiches de pointage nécessaires, seront effectuées.

Comme l'année dernière il n'y aura pas de remise de plans des parcours à chaque participant.

Un plan de chaque parcours au format A4 sera affiché à l'entrée de la salle des Fourmis ; Jean-luc se charge de fournir ces plans.

Des consignes concernant les règles devant être respectées durant les marches seront également affichées à l'entrée de la salle (respect de l'environnement, tenue en laisse des chiens, respect des règles du code de la route, respect de la propreté et de la tranquillité des zones urbanisées traversées, etc.).

☑ RÉCUPÉRATION DES LOTS ET DES COUPES

Comme l'année passée, Lucette va adresser un message au responsable du Centre Leclerc de Coulanges où le club effectue toutes ses courses, pour lui demander l'attribution de lots pour notre manifestation ; elle se chargera de les récupérer.

Maryse, Daniel et Claude se chargent de récupérer des lots auprès du restaurant La Grenouille, de L'auberge du Pont Canal au Guétin et de l'agence du Crédit Agricole de La Guerche dans laquelle les comptes bancaires de l'association sont ouverts.

Mme Bernadette COURIVAUD a été contactée par mail du 29 janvier pour les lots offerts par le conseil Départemental CHER ; n'ayant pas de réponse de sa part à ce jour il y a lieu de la relancer par téléphone (tél. : 06.65.23.74.12 ; mail : courivaud.bernadette@bbox.fr) .

Pour terminer 7 coupes ont été données par un club affilié à la FFR du Cher et une coupe a été donnée par le comité départemental du Cher de la FFR auxquelles s'ajoute le Challenge remis en lice chaque année ; il n'y a donc pas besoin d'acheter des coupes cette année.

☑ PRÉPARATION DES PARCOURS

Une réunion va être assurée le 28 mars prochain à 9 heures chez Didier NICOLLE pour la préparation des affichettes directionnelles et la vérification des plans qui seront remis aux différents baliseurs ; Jean-Paul BERTO, Jean-Luc VIENNOIS et Claude MASSE participeront à cette réunion.

François s'assurera au moins une semaine avant la manifestation s'il faut effectuer ou non un défrichage, au niveau de la maison forestière du domaine du Veullin, pour le parcours de 23 km.

Un SMS sera adressé à Mme DE BARTILLAT quelques jours avant la manifestation afin que la chaîne fermant le portail d'entrée du domaine du Veullin soit retirée.

M. Didier DUCROT, adjoint au Maire de CUFFY (tél. : 06.78.50.68.88 ; mail: didierducrot@wanadoo.fr) a été prévenu par Gilles par mail du 27 novembre 2023 pour le fauchage et le défrichage par la commune d'une partie des chemins de CUFFY empruntés par les participants. Gilles lui a adressé un plan faisant apparaître les zones concernées. Une relance a été faite oralement, une nouvelle relance devra être faite par mail.

☑ DÉFRICHAGE

Le défrichage des parties laissées par la commune de CUFFY en raison notamment des difficultés d'accès des engins et ainsi qu'une première partie du balisage seront effectués par le Club le jeudi 18 avril ; RDV sera donné aux participants à 9h00 au château d'eau de CUFFY.

Les personnes suivantes participeront à ces opérations : Gilles, Daniel, Gérard D, Jean-Paul, François, Claude, Jean-Luc, Bruno et Gérard R.

Matériel à prévoir : débroussailleuses thermiques, tronçonneuses, sécateurs, cisailles, serpes, pinces coupantes, visseuses dévisseuses électriques, tournevis, agrafeuses, marteaux,

☑ BALISAGE

Le balisage sera effectué le vendredi 19 avril ; RDV sera donné aux participants à la Salle des Fourmis à 9h00.

L'idéal serait de pouvoir constituer 5 équipes de 3 ; les personnes suivantes seront sollicitées pour cette opération : Gilles, Lucette, Daniel, Didier, Maryse, Fonette, Monique, François, Claude, Jean-Luc, Jean-Paul, Gérard D., Philippe, Antonio et Chantal, et enfin Bruno.

Des piquets, flèches, support et plans en formats A4 seront remis aux baliseurs.

Matériel à prévoir : pinces coupantes, visseuses dévisseuses électriques, tournevis, marteaux, agrafeuses.

Ne pas oublier d'amener du scotch, du fil de fer et des vis.

Dimanche matin, 21 avril Claude, Jean-Paul, Jean-Luc et François se chargeront des derniers panneautages aux points « sensibles ».

☑ RAVITAILLEMENTS

Les trois points de ravitaillement suivants seront mis en place :

- Au château de la Presle ; celui-ci sera tenu par Gérard et Nicole Raclin, Monique et Daniel Branger ;
- En face du terrain de pétanque ; celui-ci sera tenu par Fonette, Gérard D., Annick, Monique G. et Philippe ;
- à la Maison Forestière du Veullin ; celui-ci sera tenu par François et Stéphane ;

Au besoin des barnums seront prévus pour ces points de ravitaillement.

Également au besoin (suivant le temps), un point de ravitaillement en eau sera prévu au Veullin coté canal ; celui-ci sera tenu par Catherine et Danièle.

Ceux qui assurent les ravitaillements devront amener des chaises, tables, thermos avec de l'eau chaude pour le café.

Prévoir une trousse à pharmacie à chaque point de ravitaillement.

Le jour de la Grande Vadrouille, Gilles, Claude, Jean-Paul et Jean-Luc se chargeront du suivi et de l'alimentation de ces différents points de ravitaillement.

Le samedi 20 avril après-midi, les « paniers » nécessaires à chaque point de ravitaillement seront préparés par les responsables suivants désignés pour chaque point de ravitaillement fixés ci-dessus :

- Gérard Raclin pour Presle,
- Fonette pour La pétanque,
- François pour La Maison Forestière.

Le RDV est fixé à 14h30 à la salle des Fourmis pour composer ces paniers. **Prévoir la récupération des clefs la veille.**

☑ ACCUEIL DES MARCHEURS, ENREGISTREMENT ET POINTAGE

Le rendez-vous des bénévoles est fixé à 6h30 à la salle des Fourmis.

Les inscriptions seront assurées par Lucette, Maryse, Marie-Laure et Nadine.

Maryse prépare une liste des numéros de téléphone de tous les bénévoles impliqués sur cette journée ; des copies seront distribuées à chaque bénévoles.

Un café sera préparé pour les marcheurs et les bénévoles ; Daniel apportera des croissants pour les bénévoles.

Des feuilles de pointage seront fournies aux différents points suivants :

- Accueil : 3 (une pour chaque randonnée),
- ravitaillements : 3 à Presle (parcours de 7km, 14km, et 23km) ; 2 à la pétanque (parcours de 14km, et 23km), 1 à la Maison Forestière (parcours de 23km) et 1 au point de ravitaillement en eau (parcours de 23km) si ce point de ravitaillement est mis en place.

DÉ-BALISAGE

Après le passage des derniers randonneurs un dé-balisage sera assuré sur chaque circuit avec la récupération de tous les marquages (piquets, flèches, tréteaux, banderoles, etc.) ; ce dé-balisage sera organisé sur place avec les bénévoles disponibles.

COURSES

Une commande va être passée 10 jours avant au CENTRE LECLERC de COULANGES LES NEVERS par Gilles à partir de la commande générale qui va être préparée par Maryse, sur la base de 120 participants.

Gilles et Lucette la récupéreront le samedi 20 avril matin.

35 baguettes seront achetées pour les ravitaillements et le repas et 25 croissants pour les petits-déjeuners des bénévoles de l'association.

VIN D'HONNEUR

Prévoir du vin blanc et du vin rouge, du sirop de Cassis et de Mur pour les Kirs et des amuses-gueule.

Les personnes suivantes seront invitées :

- M. Le Maire de Cuffy ainsi que ses adjoints en charge des associations et des sports et du débroussaillage des chemins, ainsi que les employés municipaux qui ont participé à ce débroussaillage ;
- Mme Nathalie Bartillat du château du Veullin, maire d'Apremont,
- Mme la responsable du gîte de La Presle,
- Mme Bernadette COURIVAUD du Conseil Départemental,
- Mme Chantal GONZALES, journaliste,
- Mme Odile VIGNERON, présidente du comité départemental du CHER de la Fédération Française de randonnée,

REPAS DES BÉNÉVOLES

Les participants sont évalués à 30 ; le menu offert par l'association sera le suivant :

- salades variées, poulet rôti, gratin Dauphinois, salade verte, fromage sec et fromage blanc, tartes

Comme à chaque édition, les couverts devront être amenés par chaque bénévole (assiettes, fourchettes, couteaux et verres) ; un mail rappelant cette disposition sera adressé quelques jours avant la manifestation.

ANNEXE II**PRÉPARATION DU BARBECUE DU SAMEDI 6 JUILLET 2024****☑ LIEU**

Comme l'année dernière cette manifestation se tiendra au terrain de boules de Cuffy à partir de 12h.

L'accès au parking du terrain de pétanque se fera depuis le parking de l'espace naturel du Bec d'Allier, situé en contrebas du Pont de l'Allier.

Pour y accéder en venant de Nevers il faut tourner tout de suite à droite dans le rond point du pont (juste après le panneau bleu indiquant le parking) et emprunter le chemin de terre qui descend.

Le terrain a été réservé ; il faudra prévoir une bouteille de Whisky pour remercier le président de la pétanque de Cuffy,

Par ailleurs, Gilles adressera des SMS de remerciement à ce dernier, avec une invitation à participer à l'apéro.

☑ INSCRIPTION ET PAIEMENT

Un mail sera adressé début juin à tous les adhérents avec une invitation pour une inscription avant le **22 juin délai de rigueur.**

Le coupon d'inscription joint au message, devra être retourné dûment complété à Maryse ou Marie-Laure. Celui-ci devra prévoir une participation ou non au repas du soir.

Comme les autres années le paiement sera assuré par chaque participant sur place, le jour de la manifestation.

☑ TARIFS

12 € pour les adhérents et 15 € pour les extérieurs.

Comme chaque année l'apéro sera offert par le Club.

☑ MENUS

Les menus seront les suivants (boissons et cafés compris) :

- Midi : Salades variées, tranches de gigot, jambon à griller, chips, fromages secs et glaces.
- Soir : Rôti de porc froid, salade verte, fromage blanc et salade de fruits.

☑ ORGANISATION

Une commande préparée par Maryse en fonction du nombre d'inscrits sera passée 10 jours avant au CENTRE LECLERC de COULANGES LES NEVERS par Gilles ; Gilles et Lucette la récupéreront le samedi matin.

Des baguettes fraîches seront achetées le samedi matin par Maryse.

L'installation et la tenue des barbecues du club seront assurées par Didier, Claude, François et Jean-Luc.

La tireuse à bière du club sera amenée ainsi qu'un petit réfrigérateur supplémentaire.

☑ COMMUNICATION

A l'issue de la journée, Gilles adressera un message avec une photo à la journaliste Mme Chantal GONZALES pour que celle-ci fasse paraître un article sur cette manifestation organisée chaque année par le club.